

Des produits bio et locaux à Surfonds

Grâce à l'engagement de Surfondais et de l'équipe municipale, nous ouvrons le 12 Juin un **relais de distribution rural à Surfonds**. C'est quoi un relais de distribution rural ?

Ce n'est ni un magasin, ni un marché. C'est une distribution, lors **d'une permanence, de produits bio commandés à l'avance, en direct des producteurs des environs. Il n'y a aucun intermédiaire !**

A Surfonds, ce sera le
le Mercredi Soir de 18 h 30 à 19 heures
sous le préau de la salle des fêtes (rue de la Mairie)

1^{ere} distribution le 12 Juin

Sont commandables dès maintenant

oeufs, poulets et pintades



Tomme de vache et caissettes de viande bovine



Caissettes de viande porcine et rillettes



Rendez vous sur www.local.bio/surfonds
pour
découvrir les produits, les tarifs, les dates de distribution et
passer commande
(attention la date limite de commande peut être différente par producteur) .

Ce site permet de **mettre en relation, sans aucun intermédiaire, producteurs et consommateurs**. Il permet aux producteurs de multiplier leurs lieux de distribution (AMAP, retraits de paniers dans des commerces, magasins de producteurs, restaurants et cantines...) avec un minimum de charge administrative et logistique pour le producteur, les bénévoles engagés à leurs côtés et les consommateurs.

Ce site est développé bénévolement depuis 3 ans par un Surfondais. **Il est gratuit pour les producteurs et les consommateurs**. Il est soutenu uniquement par les dons des consommateurs lors du passage des commandes.

Et des légumes ?

Dès lors que l'on aura atteint **15 foyers intéressés, des paniers de légumes hebdomadaires en contrat d'AMAP seront disponibles** (nous sommes à 10 engagés pour le moment). Parlez en autour de vous, y compris dans les villages limitrophes !

C'est quoi une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) ?

C'est un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une ferme locale, débouchant sur un partage de récolte régulier (hebdomadaire) composée des produits de la ferme.

L'AMAP est un contrat d'abonnement annuel solidaire, basé sur un engagement des consommateurs, à récupérer toutes les semaines, et régler mensuellement, les paniers qui seront distribués sur toute la saison.

Si vous êtes intéressés par des paniers de légumes, **contactez Nicolette Dumont au 06 88 93 41 67**

